



PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 27 mars 2023

1^{ER} ANNIVERSAIRE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES EN MAYENNE



Un an après le lancement du contrat d'engagement jeunes (CEJ), 982 jeunes Mayennais ont bénéficié de ce dispositif et se sont engagés dans un programme visant leur insertion dans l'emploi durable. A l'occasion de ce premier anniversaire, Marie-Aimée Gaspari, préfète de la Mayenne rencontrera le jeudi 30 mars, 30 jeunes en CEJ ou sortis du CEJ. Ce temps sera également l'occasion de présenter un premier bilan de cette mesure, favorisant l'insertion socio-professionnelle des jeunes, avec des conseillers de la Mission Locale, des agences Pôle emploi et de leurs employeurs.

Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

Le CEJ est un parcours entièrement personnalisé de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi. Le jeune bénéficie pendant cette période d'une allocation pouvant aller jusqu'à 520€ par mois.

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à des jeunes entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans emploi durable ni formation ou projet professionnel défini et pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières.

Témoignages de jeunes bénéficiaires :

Bryan, accompagné en CEJ depuis novembre 2022 par un conseiller mission locale : « *le CEJ représente un accompagnement régulier adapté, des moments conviviaux grâce à des ateliers et une allocation en récompense du travail fourni* ». Il envisage une formation pour accéder à un métier dans le domaine du commerce.

Fanny, accompagnée en CEJ depuis janvier 2023 par un conseiller pôle emploi : « *le CEJ représente un outil pour m'aider à m'insérer plus efficacement dans le marché du travail* ». Au travers d'ateliers, elle a appris des astuces pour y arriver, des clés pour réussir. Elle envisage d'obtenir son permis et de devenir documentaliste. 1^{er} objectif atteint : trouver sa voie.

Qui contacter ?

Les jeunes intéressés ou leurs parents peuvent contacter la mission locale de la Mayenne ou leur agence Pôle emploi :

- Mission locale de la Mayenne: www.emploi-des-jeunes53.org
- Pôle emploi : plateforme téléphonique 3949 ; www.pole-emploi.fr

Cabinet de la préfète

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72
Mél. : pref-communication@mayenne.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran
53000 LAVAL CEDEX

1/1



@Prefet53



Préfète de la Mayenne



@prefet53



Préfecture de la Mayenne